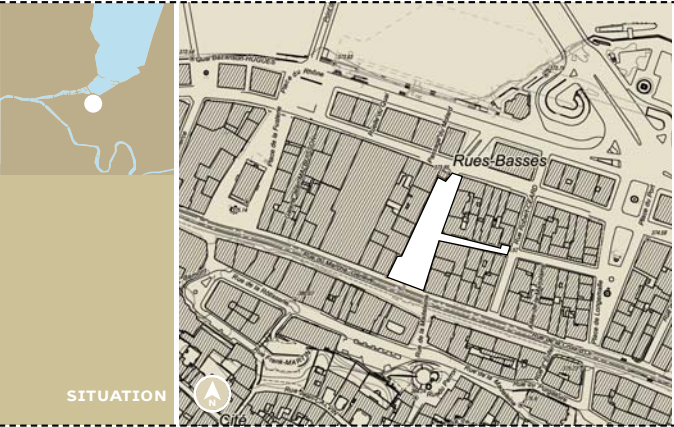


FICHE TECHNIQUE ET DONNÉES

OBJET

PLACE DU MOLARD  
1204 GENÈVE  
PARCELLES 7319 ET 7320  
COMMUNE DE GENÈVE SECTION CITÉ



PLACE DU MOLARD

AMÉNAGEMENT  
ESPACE PUBLIC

PROGRAMME DES TRAVAUX

Réaménagement de la place du Molard et de la rue Neuve-du-Molard  
Reconstruction du réseau public d'assainissement des eaux usées et pluviales  
Construction d'un pavillon pour fleuriste  
Nouvelles plantations  
Mise en lumière  
Réorganisation des terrasses

CHRONOLOGIE

Vote du crédit d'étude par le Conseil municipal  
Octroi de l'autorisation de construire  
Vote du crédit de construction par le Conseil municipal  
Début des travaux  
Fin des travaux  
Inauguration

26 juin 2001  
10 novembre 2003  
4 juin 2003  
20 octobre 2003  
16 juillet 2004  
19 août 2004

INGÉNIEURS CIVILS

Mantilleri & Schwarz

ÉCLAIRAGE

LS Licht Design

GÉOMÈTRE

Ney & Hurni

INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN

Zanetti Ingénieurs-conseil

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

VILLE DE GENÈVE

Département des constructions et de l'aménagement  
Service de l'aménagement urbain et de la mobilité  
25, rue du Stand 1204 Genève  
Tél. 022 418 20 70  
et  
Service du génie civil  
10, rue François-Dussaud - 1227 Les Acacias-Genève  
Tél. 022 418 42 00

BUDGET

Crédit d'étude

Fr. 105'500.-

(avec la participation financière de  
«Au Grand Passage-Innovation SA»)

Crédit de réalisation

Fr. 4'789'400.-

Total des crédits votés

Fr. 4'894'900.-

DONNÉES CHIFFRÉES

Surface aménagée : place du Molard

3'020 m²

Surface aménagée : rue Neuve-du-Molard

490 m²

Pavillon du fleuriste

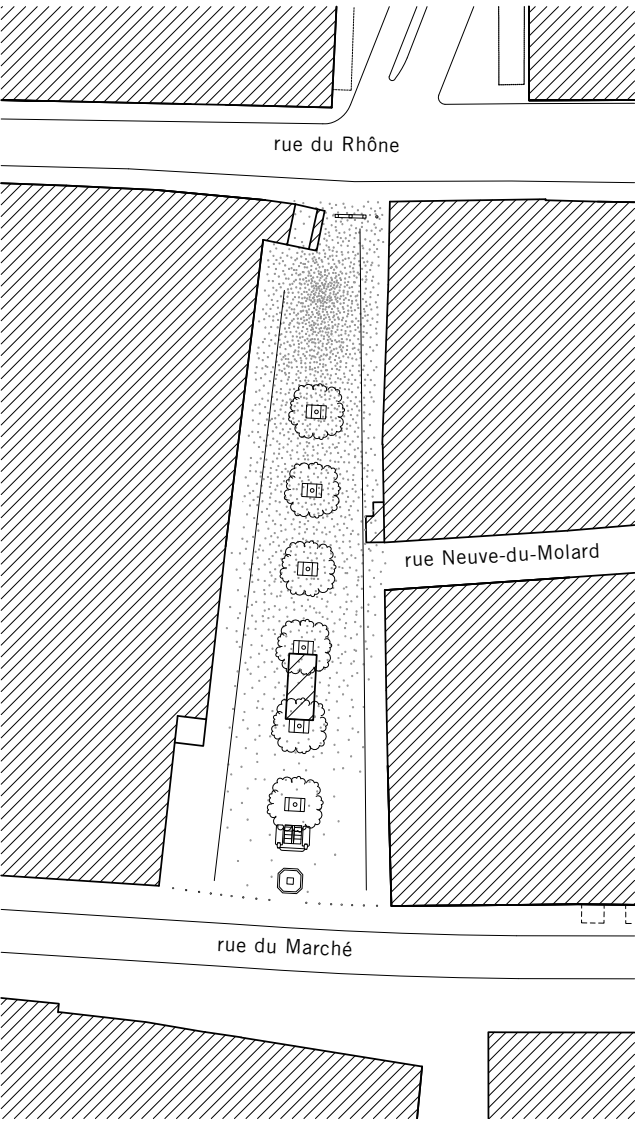
40 m²

Réorganisation des surfaces de terrasses

410 m²

Nombre de pavés lumineux

1857



PAVÉS LUMINEUX



0 5 25m

PLAN



AMÉNAGEMENT  
PLACE DU MOLARD

PLACE DU MOLARD

NOTICE HISTORIQUE ET MOTIFS DES TRAVAUX

Située au pied de la Vieille Ville, la place du Molard a été créée en tant que port au XIVE siècle, lors de l'urbanisation des rives lacustres. Son nom, anciennement «Moullard», rappelle le môle - ou la jetée - qui protégeait l'entrée de ce port. La configuration actuelle de la place date du XVIe siècle, lorsque les activités portuaires furent repoussées sur une nouvelle grève formée à l'arrière des maisons.

Dans les années 1950, les places et rues du quartier ont été transformées en centre financier, commercial et bancaire. Dès 1970, il fut décidé de convertir ce secteur en «zone piétonne», aménagement réalisé en grande partie dans les années 1980, au

moment des travaux de la galerie technique des Rues Basses. Mais la place du Molard ne bénéficia pas d'une transformation à ce moment-là. L'idée de son réaménagement et de sa mise en valeur s'imposa à la fin de 1999, à la suite de la rénovation des anciennes Halles. Au printemps 2002, un concours fut organisé par la Ville de Genève (sous forme de mandats d'études parallèles), en concertation avec les commerçants, les associations locales et d'intérêt du patrimoine.

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

Le nouvel aménagement redonne une unité à la place auparavant disparate. Il s'attache à rendre visibles les qualités de cet espace qui s'étaient banalisées au cours du temps et prend en compte les besoins des piétons, commerçants, cafetiers et leurs clients, du

fleuriste ainsi que les activités qui se déroulent dans ce lieu tout au long de l'année. Le revêtement de sol s'étend de façade à façade, soulignant ainsi la vocation piétonne de la place. L'espace est dégagé et les passants peuvent cheminer de manière ininterrompue le long des bâtiments. Les activités commerciales, terrasses et pavillon du fleuriste ont été regroupées au centre de la place, à l'abri des arbres, dont l'alignement a été prolongé par la plantation de trois nouveaux platanes. Cette disposition met en valeur les élégantes façades des bâtiments environnants.

Le matériau choisi pour le sol de la place est le pavé de basalte, taillé à la main, qui assure une continuité avec les espaces publics voisins et historiques de la Vieille Ville. Parmi les pavés de pierre sont placés des pavés lumineux, qui créent une ambiance nocturne spécifique.

UN CONCEPT D'ÉCLAIRAGE INTÉGRÉ À L'AMÉNAGEMENT

La mise en lumière de la place du Molard a été totalement intégrée au projet de réaménagement. Si la principale contrainte résidait dans le maintien du régime d'éclairage public suspendu et dans le fait que la maîtrise de l'illumination des fronts bâtis revenait aux propriétaires privés de ces bâtiments, il était recommandé, dans le cadre du concours, de proposer un principe d'éclairage pour mettre en valeur le lieu. Le nouvel aménagement de la place du Molard se caractérise par son illumination nocturne qui confère à cet espace une atmosphère particulière, à la fois originale et poétique. Parmi les pavés de pierre sont insérés 1857 pavés de résine disposés aléatoirement, de manière de plus en plus dense à mesure

que l'on se rapproche du lac. Métaphore d'un rapport au lieu et à son histoire, ils rappellent par leurs reflets la présence de l'eau autrefois dans le port du Molard et deviennent luminescents à la nuit tombée. A l'intérieur des pavés sont gravés des mots simples, expression de la vie de tous les jours, comme «bonjour», «bonne nuit», «merci» ou «bienvenue» écrits dans les six langues officielles des Nations Unies, soit français, anglais, espagnol, chinois, russe et arabe. Rappelant les mots échangés quotidiennement sur cette place, ils invitent à la découverte ludique et à la déambulation, pavé après pavé, à la recherche d'un idiome familier ou inconnu. La place du Molard présente ainsi un éclairage sobre, extrêmement original et de faible consommation énergétique, qui ne laisse aucun passant ou visiteur indifférent. Malgré son caractère surprenant, il s'intègre parfai-

tement dans le contexte historique de la place, dont il met en valeur les dimensions et les bâtiments. Il en fait un lieu unique, mais totalement intégré aux espaces publics environnants.

LE PAVILLON DU FLEURISTE

La présence d'un fleuriste sur la place du Molard relève d'une tradition ancienne. Il fallait toutefois lui offrir de meilleures conditions de travail et plus en adéquation avec la nouvelle esthétique du lieu. Un pavillon a été expressément construit à cet effet. Constitué d'une structure métallique, légère et modulable, il s'intègre dans le contexte historique de la place. Ses façades sont réalisées en panneaux de verre coulissants, ce qui permet d'en moduler l'accès et la surface en fonction des saisons et des besoins. Un avant-toit offre une extension pour l'ex-

position des fleurs. Enfin, au besoin, le pavillon peut être démonté.

TRAVAUX EN SOUS-SOL

En plus du pavage complet de la place et d'une partie de la rue Neuve-du-Molard qui la prolonge, d'importants travaux ont été réalisés en sous-sol. Le réseau public d'assainissement existant a été entièrement remis à neuf par l'introduction dans les collecteurs d'une peau en résine synthétique et fibre de verre. Ce procédé innovant a évité de creuser d'importantes tranchées pour poser de manière traditionnelle des tuyaux de gros diamètre, raccourcissant ainsi de huit mois la durée du chantier. Les services publics (eau, gaz, électricité, télécommunications, etc.) ont saisi l'opportunité de ce chantier pour changer certaines installations vétustes.

UN ESPACE PUBLIC RÉAMÉNAGÉ

La place du Molard présente aujourd'hui son nouveau visage, celui d'un espace piéton et urbain, dont le riche patrimoine historique est mis en valeur. Son réaménagement fait partie des 30 projets retenus par le jury de la Distinction Romande d'Architecture (DRA) 2006 sur les 280 qui lui avaient été adressés. Cette nomination signale une réalisation architecturale contemporaine de qualité. Sa mise en lumière a reçu une distinction spéciale lors de l'édition 2005 du prix City-People-Light pour la qualité du projet présenté.



TERRASSES DES RESTAURANTS ET CAFÉS PENDANT LA BELLE SAISON



MISE EN LUMIÈRE DE LA PLACE



PAVAGE DE FAÇADE À FAÇADE



PAVILLON DU FLEURISTE